



# ACCUEIL DE LOISIRS MJC LUCIE AUBRAC

## Carte d'identité de la MJC :

Les Maisons des jeunes et de la culture, appellation généralement abrégée en MJC, sont des structures associatives de la loi 1901.

La MJC Lucie AUBRAC se situe au cœur du quartier Capuche (square Lafleur) dans le secteur 4 de la ville de Grenoble (38). Elle a été créée en 2008 en remplacement de la MJC Capuche créée en 1964. Elle s'appuie sur un projet associatif qui défend différentes valeurs telles que, le respect, la tolérance, la convivialité....

Elle dispose de deux secteurs enfance (accueil de loisirs 3-10 ans), d'un secteur jeunesse (collectif 11-17 ans) et de plusieurs activités spécialisées (activités diverses en période scolaire : contemporaine, hip-hop, yoga, sophrologie, capoeira, cirque...). La MJC se situe en plein centre du quartier « Capuche », dans le secteur 4 de la ville de Grenoble (38). Depuis Avril 2019, la MJC Lucie Aubrac gère un second établissement situé dans le quartier du Clos d'Or. Il s'agit d'un deuxième accueil de loisirs enfance (3-10 ans).

La MJC est composée de plusieurs personnes sur ces deux espaces :

- 1 directeur à temps plein
- 2 secrétaires une personne à temps plein sur l'espace capuche et une personne à temps partiel sur l'espace clos d'or
- 2 factotums une personne à temps plein sur l'espace capuche et une personne à temps partiel sur l'espace clos d'or
- Pour le secteur enfance :
  - 1 responsable de secteur
  - 1 directrice ALSH sur l'espace Clos d'or
  - 2 animateurs/animateuses permanents/es en CDI à temps plein
  - Plusieurs animateurs vacataires (CEE pour les mercredis et les vacances scolaires sur les deux espaces)
- Pour le secteur jeunesse :
  - 1 responsable de secteur
  - 2 animateurs permanents en CDI
  - Plusieurs bénévoles pour l'Aide à la scolarité

Les deux équipements sont à proximité de petits commerces (boulangerie, pharmacie, presse, supérette...), et d'équipements tels que : une maison des habitants, 2 foyers de personnes âgées, des crèches et haltes garderies, une bibliothèque, un EVS.... Cela facilite le travail en collaboration sur différents projets (intergénérationnels par exemple, fête de quartier...).

Pour mener à bien ses actions, la MJC est gérée par un conseil d'administration (14 personnes) qui prend différentes décisions concernant la vie courante de l'association. Le conseil d'administration est garant du bon fonctionnement de la maison et de la bonne mise en œuvre du projet associatif.

Le projet associatif de la structure a été réécrit en 2015 suite à plusieurs rendez-vous avec les bénévoles de la MJC, ainsi que les habitants, accompagnés par l'équipe de salariés.

### Les valeurs

- La solidarité
- Le respect
- L'esprit d'ouverture
- Le vivre ensemble
- La liberté
- L'engagement

### Les axes de travail

- La vie de quartier
- Les liens sociaux
- L'émancipation des personnes
- Le respect des diversités
- L'éducation à la transition écologique

## Présentation de l'ALSH Enfance Capuche et Clos d'or

### 1) L'accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis à partir de 11h30 jusqu'à 18h30, les mardis et jeudis sur le temps périscolaire de 16h à 18h30 et toutes les vacances scolaires de 8h à 18h et accueille des enfants âgés de 3 à 10 ans. Pour respecter le bien-être et les besoins de chacun, les enfants sont séparés par groupe d'âges :  
Les 3-4 ans ; les 5-6 ans ; les 7-8 ans et les 9-10 ans.

### Les périodes d'accueil :

#### a) Mercredis

Pour l'accueil du mercredi nous laissons le choix aux parents d'inscrire leurs enfants les après-midis avec ou sans repas. L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis à partir de 11h30 jusqu'à 18h30 (sauf jours fériés)

### Horaires

- A partir de 11h30, un « pédibus » est organisé : les animateurs de l'accueil de loisirs vont chercher les enfants dans les classes de l'école Elisée Chatin et/ou l'école Alphonse Daudet et Beauvert, selon les inscriptions réalisées en amont au secrétariat et les amènent à la MJC.
- Entre 11h45 et 12h, arrivée des enfants inscrits pour le repas
- Entre 13h15 et 13h45 : arrivée des enfants inscrits l'après-midi
- Entre 17h et 18h : départ des enfants

### Journée type

**A 11h30** : Accueil des enfants qui viennent en pédibus et accueil des enfants qui viennent sans trajet

**De 11h30 à 13h** : Repas

Un animateur par table, certains enfants sont responsables d'une tâche à accomplir pour le repas

**De 13h à 13h15** : Rangement de la salle de cantine, toilettes et lavage des mains

**De 13h15 à 13h45** : Accueil des enfants qui arrivent après le repas pour l'après midi

**De 13h15 à 15h** : Sieste pour les petits

**De 13h15 à 14h** : Temps calme

**De 14h à 16h30** : Activités

**De 16h30 à 17h** : Goûter et bilan de la journée

**De 17h à 18h** : Départ échelonné des enfants

## **b) Vacances**

Pour chaque vacance scolaire les inscriptions se font à la journée. L'accueil de loisirs est ouvert tous les jours de 8h à 18h (sauf jours fériés)

### **Horaires :**

- Entre 8h et 9h : arrivée des enfants inscrits le matin ou la journée
- Entre 17h et 18h : départ des enfants

### **Journée type :**

Elle est à peu près la même chaque jour, afin d'offrir aux enfants le plus de repères. Toutefois la « journée-type » est modulable : les horaires peuvent être modifiés, s'adaptant quotidiennement aux enfants et à l'équipe.

**De 8h à 9h** : Accueil des enfants et de leurs parents

**De 9h à 9h30** : Temps libre

**De 9h30 à 11h15** : Activités puis rangement

**A 11h15** : Toilettes et lavage des mains

**De 11h30 à 13h** : Repas

Un animateur par table, certains enfants sont responsables d'une tâche à accomplir pour le repas (distribution du pain, ramassage des couverts, lavage des tables, rangement des chaises...)

**De 13h à 13h15** : Rangement de la salle de cantine, toilettes et lavage des mains

**De 13h15 à 15h** : Sieste pour les petits

**De 13h15 à 14h** : Temps calme

**De 14h à 16h30** : Activités

**De 16h30 à 17h** : Goûter et bilan de la journée

**De 17h à 18h** : Départ échelonné des enfants

### **Matinées :**

Elles sont axées sur la créativité et le développement de la motricité des enfants

- ✓ Bricolage, peinture, pâte à modeler
- ✓ Atelier cuisine
- ✓ Parcours motricité.....

### **Repas :**

Pour l'équipe d'animation, les repas sont des moments importants de plaisir et de convivialité. L'équipe à la volonté de :

- ✓ Donner de l'importance à la notion de goût (enlever les aprioris, "goûter à tout", nommer et présenter les aliments)
- ✓ Développer l'autonomie (débarrassage, nettoyage des tables, service, rangement des chaises...)
- ✓ Respecter les rythmes de chacun (mange à son rythme)
- ✓ Développer les moments d'échanges à table tout en respectant les règles de vie du centre (politesse, calme, respect d'autrui...)

### **Après-midis :**

Elles sont axées sur la découverte (sports, culture, nature...) :

- ✓ Jeux sportifs
- ✓ Chasse aux trésors / Grands jeux
- ✓ Jeux d'eau
- ✓ Sortie extérieure (parc, piscine, musée, théâtre, cinéma, plage...)

Notons que les journées varient selon le nombre d'enfants, le temps météorologique, de l'envie des enfants et de leurs besoins ainsi que des animations proposées par nos partenaires.

Lors de chaque réunion de préparation, l'équipe d'animation met en place un planning pour favoriser la diversité des sorties et activités. Celles-ci sont stimulantes, variées, adaptées aux enfants en leur permettant de développer curiosité et imagination ainsi que dans leur développement psychomoteur et leur éveil.

## **2) Les objectifs :**

### **a) Les Objectifs Généraux :**

- 1- Favoriser la rencontre pour la découverte de soi et de l'autre
- 2- Accepter l'autre dans sa différence
- 3- Respecter le rythme et les besoins de chacun
- 4- Permettre à chacun d'être un acteur citoyen
- 5- Agir pour la sauvegarde de la planète dans une dimension économique, écologique & sociale

### **b) Les Objectifs Opérationnels :**

Les Objectifs Opérationnels sont redéfinis sur chaque période de vacances avec les animateurs présents. Ces objectifs se varient sur chaque tranche d'âge pour respecter aux mieux les besoins et les attentes du public accueilli sur la période

- 1- Favoriser la rencontre pour la découverte de soi et de l'autre

*Comment :*

- *Proposer des jeux de présentation*
- *Mettre en place des jeux collectifs, de coopération et d'entraide*
- *Proposer de nouvelles activités*

- *Encourager les échanges (bilan, débat, discussion...)*

2- Accepter l'autre dans sa différence

*Comment :*

- *Mettre en place des temps de discussion*
- *Proposer des jeux propices aux échanges*
- *Favoriser les moments de la vie collective du groupe*
- *Mettre en place des activités de sensibilisation contre les discriminations*

3- Respecter le rythme et les besoins de chacun

*Comment :*

- *Ecouter les envies des enfants.*
- *Laisser le choix aux enfants entre des activités libres ou encadrées. Les enfants se déplacent librement dans la Maison et choisissent ce qu'ils veulent faire : jouer librement avec ce dont ils disposent dans les salles ou faire une activité proposée par les animateurs. Pour faciliter ce choix, l'espace est organisé pour faciliter l'autonomie : les salles d'activités sont thématiques : salles des jeux de société, de construction, d'arts plastiques, de sciences, bibliothèque.*
- *Proposer des activités calmes et dynamiques*

4- Permettre à chacun d'être acteur dans le collectif pour participer pleinement au vivre ensemble

*Comment :*

- *Mettre en place un planning des tâches*
- *Des conseils d'enfants sont mis en place quotidiennement. Ils permettent l'expression libre des enfants. Ils peuvent y proposer des projets, régler des conflits, proposer des idées d'organisation, etc.*

5- Agir pour la sauvegarde de la planète

*Comment :*

- *Favoriser le tri des déchets*
- *Mettre en place des activités de prévention et des activités sur cette thématique*
- *Être attentif à l'achat de matériel respectueux de l'environnement, si possible. Utiliser du matériel recyclé.*
- *Être attentif à l'achat de denrées alimentaires respectueuses de l'environnement.*
- *Être attentif aux gaspillages*

### 3) L'équipe d'encadrement :

#### **a) Rôle du directeur de l'ALSH :**

Il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs, en conformité avec les textes réglementaires, les orientations de l'association et le projet pédagogique.

Il est responsable de l'encadrement des animateurs, du fonctionnement général du centre, de l'application des projets et des activités, du respect de la réglementation, de la gestion administrative, matérielle et budgétaire.

Il recrute le personnel d'animation, anime, encadre les animateurs et contribue à leur formation.

Il effectue les tâches administratives telles que réservations d'activités, commande de repas, déclarations obligatoires...

Par ailleurs, le directeur a le souci, de permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie, du respect des différences, ou encore des exigences que requiert la vie de groupe...

Le directeur élabore avec son équipe un projet pédagogique qui détermine les grandes lignes et pose le cadre d'intervention des animateurs, choix de répartition des enfants (groupes, âges...), choix des activités importantes, des thèmes à exploiter et de leur organisation, prise de contact avec les prestataires d'activité, rencontres, visites, réflexion quant aux méthodes pédagogiques...

### **b) Rôle des animateurs**

Les animateurs participent à l'élaboration du projet pédagogique et à son évaluation. Ils proposent des projets d'activités avec des objectifs pédagogiques dont ils discutent avec le directeur.

Au niveau des activités : ils sont chargés du bon déroulement de l'animation, de la gestion du groupe, de la préparation jusqu'au rangement ainsi que du bilan.

L'animateur est garant avant tout de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Les animateurs sont en lien avec les parents, en les informant et en répondant à leurs inquiétudes ou à leurs interrogations.

## **4) Les locaux :**

Espace Capuche :

- ✓ Un hall d'accueil pour les familles
- ✓ Un secrétariat et le bureau de la directrice
- ✓ Un bureau pour les animateurs
- ✓ Une salle pour les 3-4 ans
- ✓ Une salle de repos
- ✓ Une salle pour les 5-6 ans
- ✓ Une salle pour les 7-8 ans
- ✓ Une salle pour les 9-10 ans
- ✓ Une salle polyvalente / motricité
- ✓ Une salle de restauration
- ✓ Une cuisine pédagogique
- ✓ Une cuisine de restauration
- ✓ Un DOJO
- ✓ Une salle de danse
- ✓ Une ludothèque
- ✓ 3 régies (matériel pédagogique, matériel son et vidéo, motricité/jeux collectifs...)
- ✓ Des sanitaires et douche

Extérieurs : jeux pour enfants, grand parc municipal, city-stade, terrain stabilisé...

Espace Clos d'Or :

- ✓ Un hall d'accueil pour les familles
- ✓ Un secrétariat
- ✓ Un bureau pour les animateurs

- ✓ Une salle pour les 3 ans
- ✓ Une salle de repos
- ✓ Un espace central avec des jeux d'imitation (dînette, poupées)
- ✓ Une ludothèque et salle de lecture
- ✓ Une salle de jeux de construction (légos, kaplas) et de jeux imaginaires (voitures, trains, animaux)
- ✓ Une salle pour les arts plastiques et le bricolage
- ✓ Une salle pour les sciences
- ✓ Une salle polyvalente / motricité
- ✓ Une salle de restauration
- ✓ Une cuisine pédagogique
- ✓ Une cuisine de restauration
- ✓ 4 régies (matériel pédagogique, matériel son et vidéo, motricité/jeux collectif et une régie extérieure)
- ✓ Des sanitaires et douche

## 5) Le Public :

La MJC ouvre ses portes à tous les enfants sans exception, nous encourageons le vivre ensemble et accueillons dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap. Au sein de l'accueil de loisirs et dans le cadre du dispositif de la CAF nous embauchons une personne spécifique pour inclure ces enfants dans tous les temps d'ouverture.

Un accompagnement est même mis en place afin d'accueillir au mieux ces enfants et leurs familles. En effet, une rencontre avec l'enfant, les familles et l'équipe d'animation est généralement organisée en amont afin de connaître les besoins des enfants. Cette rencontre est importante afin de pouvoir être dans la continuité du travail fait à la maison et dans les différentes institutions. Un aménagement de l'espace est mis en place dans chaque salle d'activité pour répondre au mieux aux envies des enfants. De plus, une malle pédagogique est à disposition avec différents outils pour canaliser les émotions de l'enfant (balle anti-stress, coussins de la colère...).

Nous pouvons accueillir 80 enfants maximum par jour âgés entre 3 et 10 ans sur l'espace Capuche et 80 enfants maximum par jour âgés entre 3 et 10 ans sur l'espace Clos d'or

Pour respecter le bien-être et les besoins de chacun, nous avons fait le choix de séparer les enfants par groupe d'âges :

- ✓ Les 3-4 ans
- ✓ Les 5-7 ans
- ✓ Les 7-8 ans
- ✓ Les 9-10 ans

## 6) Les passerelles :

- a) La passerelle Enfance / Jeunesse :

Ces sorties & activités en commun permettent de faciliter le lien entre tous. Mais c'est aussi la présence régulière d'un des animateurs jeunesse lors des activités et des temps d'accueil du soir qui permet à chacun de mieux "appréhender" le secteur jeunesse et ainsi établir cette passerelle pour que les grands de l'accueil de loisirs participent plus facilement dès 11 ans aux activités proposées par le secteur jeunesse de la MJC.

Nous travaillons beaucoup en collaboration avec nos partenaires ; c'est une de nos volontés premières car cela permet aux personnes (enfants, animateurs) de se mélanger, de s'enrichir les uns aux autres, de prendre le meilleur de chacun pour s'améliorer, de découvrir d'autres lieux, d'autres fonctionnements pour une meilleure mixité.

#### b) La passerelle Capuche / Clos d'or

L'avantage de ces deux sites, c'est qu'un réel travail éducatif peut être mis en place dans le secteur 4. En effet, sur chaque période de vacances scolaires, nos équipes d'animateurs mettent en place des projets communs dans le but de favoriser la rencontre des enfants et de travailler dans une réelle cohésion éducative dans le secteur.